

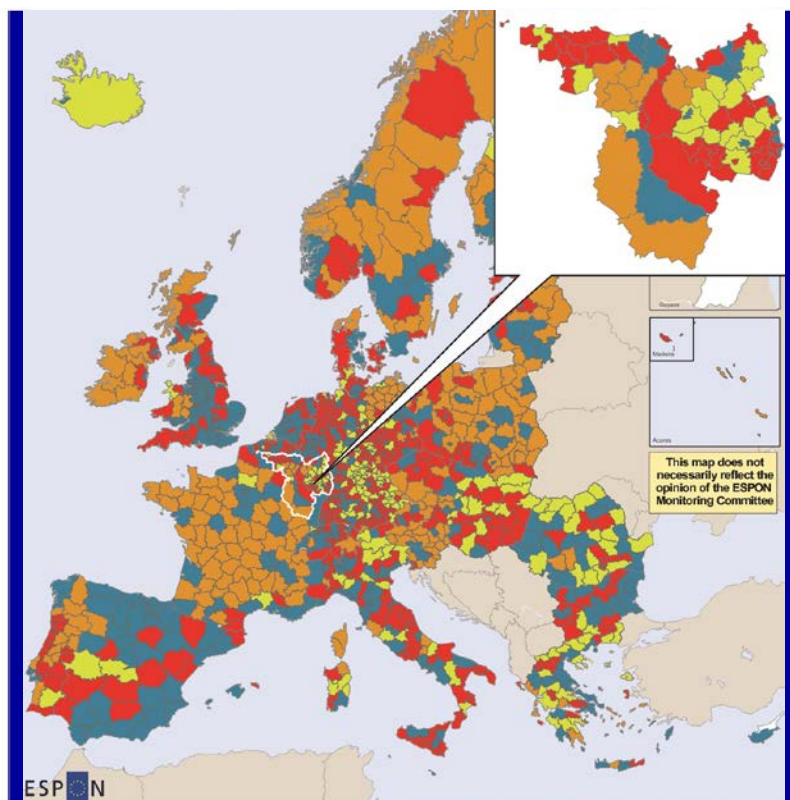


L'Europe est un continent extrêmement urbanisé. Les villes forment l'épine dorsale du territoire européen et sont des acteurs clés de la mise en œuvre des politiques nationales et européennes. A côté des plus grandes villes, les villes petites et moyennes jouent un rôle important dans le développement régional européen. Elles ont la capacité de contribuer à une plus grande cohésion sociale, et représentent dans le même temps des moteurs et des piliers économiques de l'Union Européenne (UE).

Ces petites et moyennes villes sont confrontées à de nombreux défis, parfois contradictoires, et différenciés selon les territoires. Alors que certaines voient leur population décliner, d'autres la voit croître, ce qui entraîne une intensification des problèmes tels que le chômage ou la pollution de l'environnement. Certaines villes arborent de bonnes performances économiques, tandis que d'autres voient leur économie décliner.

Quoi qu'il en soit, les petites et moyennes villes (SMST pour *small and medium size towns*) pourraient offrir des opportunités permettant d'améliorer la résilience des régions dans lesquelles elles se situent, en mettant à profit leurs potentiels spécifiques dans des domaines tels que la création d'emploi et la cohésion sociale.

Structure urbaine en Europe, 2006



Structure urbaine de peuplement

- Prédominance de structures urbaines à forte densité de population (>50.000)
- Prédominance de petites et moyennes villes (entre 5.000 – 50.000)
- Prédominance de très petites villes (<5.000)
- Prédominance d'autre(s) forme(s) de peuplement
- Aucune donnée

Caractéristiques des SMST

- Population entre 5.000 et 50.000 habitants
- Densité de population entre 300 et 1.500 habitants/km²
- 24,2% habite dans des villes petites et moyennes

Caractéristiques urbaines générales

- 87% de la population de l'espace ESPON habite dans des zones urbaines
- 46,3 % habite dans des grandes villes (structure urbaine à forte densité de population/ High Density Urban Clusters, HDUC)
- 19% habite dans de très petites villes (< 5.000 habitants)
- Au total, dans l'UE, on compte :
 - 850 grandes villes (HDUCs)
 - 8.414 SMSTs
 - Plus de 69.000 très petites villes

Classification des villes petites et moyennes

Les petites et moyennes villes européennes (SMSTs) ne font pas à proprement parler l'objet d'une politique européenne spécifique. Elles se retrouvent pourtant au cœur des activités quotidiennes des citoyens européens et des entreprises. Ce type d'implantation urbaine, relativement sous-estimé, joue un rôle important le contexte régional et fonctionnel dans lequel il s'inscrit.

En anglais, il existe une différence entre 'town' et 'city', le premier terme est synonyme d'une ville petite ou moyenne (les anciens 'bourgs'), le deuxième se réfère à une grande ville. Il n'existe aucune définition établie de ces deux termes, sujets à de nombreuses interprétations. Si 'town' semble s'apparenter à quelque chose de plus petit que 'city', la démarcation entre les deux est difficile à cerner, de même que la démarcation entre petites, moyennes et grandes villes.

On peut cependant définir certaines caractéristiques permettant de les différencier. Le projet ESPON TOWN a ainsi proposé de caractériser les petites et moyennes villes (SMSTs) en 5 'domaines' ou 'dimensions': la compétitivité économique; l'innovation économique; l'accessibilité; l'équité; la dimension culturelle et communautaire.

Ces 5 dimensions de la cohésion territoriale sont pertinentes dès lors qu'il s'agit du développement territorial de villes petites et moyennes. Elles peuvent être considérées comme la matrice par laquelle les villes européennes petites et moyennes révèlent leurs spécificités en comparaison aux villes plus grandes.

Cinq domaines pour comprendre les performances et spécificités des villes petites et moyennes.

Ces caractéristiques/domaines des villes petites et moyennes incluent:

Compétitivité économique: mesurée en référence au secteur industriel (proxy pour PNB potentiel et vitalité économique) et en référence au niveau de chômage (cf aussi équité) et à la proportion d'adultes en âge de retraite/population totale.

- › Une proportion significativement moindre d'emploi dans les services, privés et publics, en comparaison aux villes plus grandes.

- › Un taux d'activités économique plus élevé.

Innovation économique: mesurée en référence au marché du travail (taux d'emploi et d'indépendant), au niveau d'éducation de la population active et à l'environnement entrepreneurial (entreprises par tête).

- › Une proportion moindre d'adultes en âge de travailler (population active) possédant un diplôme

Accessibilité (aux services et à l'emploi): mesurée en termes d'accès à des opportunités d'emploi et des structures de navettes, cette catégorie pourrait aussi être conceptualisée comme la concentration des services dans une ville:

- › Une proportion moindre de personnes vivant et travaillant sur place comparée aux villes plus grandes localisées dans les mêmes régions et pays.
- › L'emploi dans le secteur du détail est significativement moindre par rapport aux plus grandes villes (HDUCs).

Équité: mesurée en termes de chômage:

- › Un taux de chômage plus bas comparé aux grandes villes.

Culture et communauté: mesurées en terme de profil d'âge, de migration (naissances dans/hors du pays), évolution démographique et pression sur le marché immobilier (mesure par l'occupation):

- › Une plus grande proportion d'enfants en âge d'aller à l'école.

Distribution spatiale des villes petites et moyennes en Europe

Sur le territoire européen, trois principaux types d'implantation urbaines nationales existent, caractérisés par différents 'degrés d'urbanisation': (niveau NUTS3, voir carte page 1):

- 1) Pays dont la majorité de la population est urbaine et vit dans des centres urbains à forte densité de population: Belgique, Suisse, Grèce, Pays-Bas, Espagne, Royaume-Uni ainsi que Malte et Chypre;
- 2) Pays dont la répartition de la population est plus équilibrée entre de grands centres urbains à haute densité de population et des villes petites et moyennes: Autriche, Bulgarie, République Tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, Italie, Lettonie, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Slovaquie;

- 3) Pays dont la population vivant dans de plus petites villes est surreprésentée: France, Hongrie, Irlande, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Slovaquie.

En ce qui concerne les villes petites et moyennes, l'Union Européenne présente une très grande diversité de structures d'urbanisation.

Le modèle spatial du territoire nommé "la Banane bleue", qui s'étend du Sud de l'Angleterre jusqu'au Benelux et de l'Allemagne de l'Ouest jusqu'à l'Italie du Nord, illustre parfaitement le corridor européen d'urbanisation, dans lequel on retrouve à la fois des aires métropolitaines, une importante proportion de grandes villes ainsi qu'un nombre considérable de villes petites et moyennes.

Par ailleurs, on retrouve une certaine concentration de villes petites et moyennes dans les ceintures industrielles de l'Allemagne du Sud-Ouest et de la Pologne, dans le Nord du Portugal et à travers l'Arc Ouest méditerranéen de l'Espagne à l'Italie. Pour ce dernier, l'étalement urbain le long de la côte est une problématique importante, qui relativise la dimension de petite et moyenne ville urbaine de ces régions.

Des villes petites et moyennes se trouvent de manière clairsemée dans le centre de la France et de l'Espagne, dans le Sud de la Suède et dans l'Arc Alpin. Le gros de la population dans ces régions est plutôt dispersé dans de 'très petites villes' (moins de 5000 résidents) ou dans 'd'autres types d'implantations' (surtout dans les espaces caractérisés par des implantations clairsemées, abritant moins de 300 habitants par km²).

Les villes petites et moyennes à l'échelle macrorégionale

L'Ouest de l'Europe est un territoire extrêmement urbanisé. Bien que la 'banane bleue' soit la région la plus densément peuplée de l'espace ESPON, avec des concentrations urbaines à très haute densité de population (Londres, Randstad, Milan, Ruhr), cette région abrite également un nombre important de petites et moyennes villes.

Les territoires de l'Europe de l'Ouest dans lesquels les petites et moyennes villes sont particulièrement présentes sont le Hainaut et le Brabant Wallon en Belgique, le Sud-Est et le Nord-Est de l'Angleterre, l'Ouest du pays de Galles, le centre de l'Ecosse, l'Est de

l'Irlande et le Grand-Duché de Luxembourg (voir carte p.1).

La Belgique présente une croissance générale, tant du côté des zones fortement urbanisées que de celui des zones avec un très faible degré d'urbanisation. La Flandre possède en particulier un très haut degré de territoires extrêmement urbanisés (grandes communes). Pratiquement 42% des communes flamandes jouent le rôle de centres urbains microrégionaux. Les centres plus importants de cette région sont d'une importance capitale non seulement en terme de concentration de population et d'emploi, mais surtout du fait de leur relation étroite et intense avec les villes petites et moyennes à proximité.

Le Royaume-Uni (RU) présente une polarisation de la croissance dans des types régionaux aux deux extrêmes : des centres urbains majeurs et des territoires avec de petites implantations, cela aux dépens de régions dans lesquelles la population serait répartie de manière plus équilibrée. En moyenne, les petites et moyennes villes abritent environ la moitié de la population du RU.

L'Irlande présente un taux d'urbanisation très bas, et la concentration des petites et moyennes villes se trouve à l'Est et au Sud du pays.

Les 2/3 de la population du Grand-Duché de Luxembourg vivent dans des zones urbaines. Bien que le Luxembourg se caractérise par de petites communes, le taux d'urbanisation est un des plus hauts d'Europe (82% en 2010). Le Luxembourg est par ailleurs un bon exemple de l'émergence d'une aire métropolitaine transfrontalière constituée autour d'un nombre important de villes petites et moyennes.

Au sein de la **Grande Région**, les SMST prévalent au Luxembourg, au nord de la Lorraine et en Sarre. Ces régions se caractérisent par d'importantes interdépendances fonctionnelles transfrontalières (marché du travail, transport et logement). Ces petites et moyennes villes sont confrontées à des défis similaires, en particulier en ce qui concerne l'accès aux services publics (éducation, transport et hôpitaux). La coopération dans le cadre de projets conjoints représente une opportunité à saisir (p. ex. Quattropole, ToniCités, INTERREG). En même temps, étant donné que ces régions sont la partie la plus urbanisée de la

Grande Région, il est indispensable d'améliorer leur coopération économique et sociétale avec les autorités régionales impliquées dans le Sommet de la GR. Par ailleurs, dans certaines zones de Rhénanie-Palatinat et dans la Province du Luxembourg, les bourgs dominant. Même s'ils risquent d'être confrontés aux mêmes défis que les régions déjà mentionnées (p. ex. dépendance vis-à-vis des plus grandes villes), le besoin de coopération semble moins évident.

Quelques messages clés

Si l'on souhaite la mise en place de réseaux dynamiques entre de grandes aires urbaines et des villes petites et moyennes, il est crucial de coopérer au sein d'une vaste macrorégion, telle que l'Europe du Nord – Ouest, plutôt que de se restreindre à des initiatives au niveau local. En effet, on constate par exemple que les régions abritant de petites implantations urbaines dans des zones éloignées de grands centres urbains présentent généralement des tendances beaucoup plus négatives que des régions similaires proches d'un grand centre urbain ou d'une aire métropolitaine.

Cet effet 'd'emprunt de taille' signifie que les villes petites et moyennes peuvent 'emprunter' certains effets liés à la taille de centres urbains plus importants, et peuvent dès lors accueillir des fonctions dont elles ne pourraient se charger de façon isolée. Les villes petites et moyennes proches des grands centres urbains sont en fait capables d'utiliser une 'masse critique potentielle' en terme d'accessibilité aux services et d'autres caractéristiques urbaines.

Les petites et moyennes villes peuvent utiliser cette masse critique potentielle et 'boxer dans une autre catégorie' seulement si des cadres pertinents en matière de politique et de gouvernance sont en place. Dans cet esprit, il est important de rappeler l'importance des contextes fonctionnels et territoriaux dans lesquels les petites et moyennes villes sont ancrées. D'où l'importance de développer une réelle approche 'place based' – liée aux réalités locales – qui situe les petites et moyennes villes dans leur contexte

local et régional tout en tenant compte également de leurs relations et interactions avec d'autres échelles (p. ex. nationale et européenne).

D'une part les villes petites et moyennes doivent bénéficier des politiques 'sur-mesure' adaptées à leurs réalités spécifiques. D'autre part, la mise en réseau et la coopération avec des municipalités voisines pourraient faire avancer le développement des petites et moyennes villes plus rapidement. La promotion et le soutien de coopérations fondées sur des partenariats entre des petites et moyennes villes aux niveaux national et européen, via des projets conjoints et des échanges d'expériences, peut entraîner de réelles synergies.

Considérer les petites et moyennes villes comme des points d'ancrage du développement régional pourrait ouvrir des opportunités visant à accroître la résilience des territoires face aux tendances économiques globales, permettant ainsi de retenir la population et de dynamiser les potentiels spécifiques de ces territoires. Par exemple en Grande Région, le renforcement de la coopération existante entre petites et moyennes villes, permettant de définir les complémentarités de chacune et de mettre en commun certaines forces et ressources permettraient de compenser en partie le manque d'une métropole internationale sur ce territoire.

Dans cet esprit, le modèle de gouvernance multi-niveaux mis en place pourrait s'avérer particulièrement important pour les petites et moyennes villes en termes d'accès à des ressources additionnelles ainsi que dans le développement de projets conjoints et de partage de services. Cela inclut par exemple l'intégration dans des systèmes de gouvernance multi-niveaux, l'implication d'un large panel d'acteurs concernés ('stakeholders') et le développement de structures appropriées de partenariat afin de conjuguer les ressources et les connaissances locales (capital territorial) et l'objectif d'une stratégie de développement local à long terme.

Le projet "ESPON on the Road" est un projet transnational impliquant dix-neuf Points de Contact ESPON. Il est financé par le programme ESPON 2013 et a pour objectif de diffuser les résultats des projets ESPON auprès des décideurs. Le programme ESPON 2013 est partiellement financé par le Fonds européen pour le Développement régional (FEDER), les Etats membres de l'UE et les Etats partenaires, Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse. Il a pour but d'aiguiller la prise de décision en favorisant la cohésion territoriale et un développement territorial harmonieux. Pour plus d'information, consultez le site internet <http://esponontheroad.eu> ou suivez nos activités sur Twitter et Facebook.

